



Montreuil, le 10 décembre 2025

M. Jean-Pierre FARANDOU  
Ministre du Travail et des Solidarités

Copie : Mme Sarah EL HAÏRY  
Haut-Commissaire à l'Enfance

N/Réf. : NP/CB/MG  
N° 238/20251209

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 16, 17 et 18 décembre 2025 couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale**

Monsieur le Ministre, Madame la Haut-Commissaire,

La Fédération CGT des services publics vous a adressé de nombreux courriers d'alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale exerçant leurs missions dans le secteur du social et du médico-social, vous demandant d'agir au plus vite, notamment sur les questions de protection de l'enfance, au vu du gouffre dans lequel se trouvent les services.

Dernièrement, ces services ont, de nouveau, été la cible d'un reportage mettant en exergue une partie des difficultés. La réponse semble s'orienter une nouvelle fois vers un énième projet de loi qui n'aura d'utilité qu'à la condition de répondre aux revendications des professionnels avec les moyens budgétaires nécessaires.

Or, jusqu'à ce jour, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des besoins et le PLF et le PLFSS laissent à craindre un impact majeur pour les budgets des collectivités territoriales. Rappelons ici que, sans financement, les conseils départementaux et les services des CCAS ne pourront pas répondre à l'ensemble de leurs missions et donc à l'urgence de la situation dans les services sociaux et médico-sociaux. La souffrance des enfants, de leurs familles et des agent·es sera encore laissée pour compte.

Aux conditions de travail dégradées, mettant en danger la santé des agent·es, s'ajoute un manque de reconnaissance des niveaux de rémunération et de l'équité de traitement dans les revalorisations entre les agent·es. Nous sommes encore trop nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir bénéficier des dispositions prévues par le Ségur.

Dans ce contexte de travail et de mobilisations partout sur le territoire, la Fédération CGT des services publics revendique :

- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation du point d'indice et l'attribution pour toutes et tous du CTI ;**
- La revalorisation des grilles indiciaires ;
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- L'abrogation du décret abaissant le niveau de rémunération en cas de maladie ordinaire ;
- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- ...

Ainsi, la CGT appelle à de nouvelles journées de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, dans l'unité la plus large, les 16, 17 et 18 décembre 2025.

Il est urgent, Monsieur le Ministre, Madame la Haut-Commissaire, d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

La Fédération CGT des services publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre et Madame la Haut-Commissaire, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,  
Natacha POMMET



Secrétaire générale